



Yamaska

Volume 21 Numéro 8

Septembre 2025

Épluchette de blé d'inde annuelle

Samedi, 13 septembre
dès 15h00
Parc J.-B.-St-Germain

Musique .



Mini-Golf

Bienvenue aux
nouveaux arrivants!

Jeux de kermesse

Module gonflable



Gratuit et ouvert à tous!!!

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489

Télécopieur : 450 789-2970

Courriel : info@yamaska.ca

Site web : yamaska.ca

Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalite_de_Yamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse :

Diane De Tonnancourt	450 789-2897
mairesse@yamaska.ca	450 808-2153

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx (Poste # 1)	450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com	

François Martin (Poste # 2)	450 808-2024
fmartinec@hotmail.com	

Richard Thérout (Poste #3)	450 789-0129
laternaux.328@gmail.com	

Léo-Paul Desmarais (Poste #4)	450 789-2175
diane.leopaul43@gmail.com	

Martin Joyal (Poste #5)	450 880-0386
martinjoyal6969@gmail.com	

Alain Crevier (Poste # 6)	450 789-3427
acreviercpa@gmail.com	

Direction générale :

Sylvie Viens	450 789-2489
directiongenerale@yamaska.ca	Poste 224

Information générale

Geneviève Forcier	450 789-2489
info@yamaska.ca	Poste 221

Sophie Gamelin	
comptabilite@yamaska.ca	450 789-2489
	Poste 222

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Diane De Tonnancourt

450 789-2897

450 808-2153

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec — appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction, rénovation
(sur rendez-vous)
450 789-2489 Poste 223

Salle Léo-Thérout
450 789-2489 Poste 228

Bibliothèque municipale
450 789-2489 Poste 227

Centre communautaire
450 789-2489 Poste 230

Pavillon communautaire
450 789-2489 Poste 229

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D (Animaux)
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Centre Pierre-De Saurel
450 746-7000

École Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
22 septembre 2025

Prochaine parution :
1^{er} octobre 2025

CHAPEAU!!!!

Je tiens à donner un coup de chapeau à tous ceux et celles qui ont permis la réalisation du premier Festival de la Légende des Bois de Yamaska qui a eu lieu les 12 et 13 juillet derniers.



- Chapeau à celui qui a été la bougie d'allumage parce qu'il pratique un sport qui était peu connu, jusqu'à maintenant à Yamaska, soit Jérémie Salvas !
- Chapeau à notre responsable des Loisirs, Julie Plourde, qui a su déceler en Jérémie, celui qui pourrait organiser ce Festival avec l'aide de nos bénévoles!
- Chapeau aux membres du comité qui se sont investis et qui ont mis toute l'énergie nécessaire à la réussite de l'événement!
- Chapeau aux membres du conseil municipal qui ont donné leur appui et accordé un budget à ce Festival!
- Chapeau à tous les commanditaires qui ont cru que ce premier et nouveau Festival dans notre région attirerait une nouvelle clientèle pour leurs produits!
- Chapeau à tous les artisans qui ont accepté de tenir un kiosque afin de faire découvrir les produits qu'ils ont à offrir!
- Chapeau bien bas à tous les bénévoles qui ont travaillé fort à la préparation et à l'installation de tout le matériel nécessaire permettant la tenue du Festival malgré la chaleur suffocante durant les jours précédents et pendant l'événement!
- Chapeau à nos employés municipaux et à nos sous-traitants qui ont assuré un lien entre les bénévoles et les participants et qui ont répondu présents au besoin!
- Chapeau aux compétiteurs et compétitrices d'un peu partout (Maritimes, Ontario, USA et du Québec) qui ont découvert (à leurs dires) un site exceptionnel et qui ont promis de revenir si une deuxième édition se tenait!
- Chapeau à tous les spectateurs et spectatrices qui nous ont avoué avoir beaucoup apprécié cette première édition. Sans eux, nous ne pourrions envisager de répéter cette activité!

Toutes ces personnes ont permis d'organiser ce Festival en l'espace de trois mois, période très courte pour un événement de cette envergure.

Il y a de quoi être fier de vous, chers (es) citoyens (nes) !

Merci!!!

Votre mairesse,
Diane De Tonnancourt



Nouvelles du Conseil municipal de juillet 2025

- ⇒ Assemblée de consultation publique – règlement RY-2025-126 règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble (PPCMOI);
- ⇒ Adoption - règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification et d’occupation d’un immeuble numéro RY-2025-126;
- ⇒ Annexe 1-5 abrogeant l’annexe 1-4 du règlement RY-2024-108 concernant la tarification pour différents services municipaux;
- ⇒ Services professionnels : vérificateur comptable Hébert Marsolais inc.;
- ⇒ Résolution portant sur la fin du mandat de services de M. Daniel Tétreault, CPA;
- ⇒ Remplacement de lumières de rue – Électrifi-A Canada ltée REPORTÉ;
- ⇒ Assujettissement du lot 5 079 031 au droit de préemption;
- ⇒ Assujettissement du lot 5 078 594 au droit de préemption;
- ⇒ Assujettissement du lot 5 078 713 au droit de préemption;
- ⇒ Formation CIM – logiciels de comptabilité – commis à la comptabilité;
- ⇒ Régie intermunicipale d’Aqueduc Richelieu-Yamaska – facturation supplémentaire pour 2024;
- ⇒ Formation -Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) – intelligence artificielle;
- ⇒ Autorisation de paiement – reconstruction de la patinoire extérieure – décompte progressif #2;
- ⇒ Autorisation de paiement – fourniture et bandes de patinoire – paiement de facture #F1735;
- ⇒ Poste étudiant – aide aux travaux publics et voirie;
- ⇒ Avis de motion - du premier projet de règlement RY-79-2015-16 (2025) modifiant le règlement de zonage RY-79-2015 – modifiant le nombre maximal de roulottes par terrain;
- ⇒ Adoption du premier projet - règlement RY-79-2015-16 (2025) modifiant le règlement de zonage RY-79-2015 modifiant le nombre maximal de roulottes par terrain;
- ⇒ Avis de motion : projet de règlement de contrôle intérimaire visant à assurer l’approvisionnement en eau potable dans le secteur du périmètre d’urbanisation de Yamaska numéro RY-2025-127 ;
- ⇒ Renouvellement de l’assurance collective des employés – Croix Bleue Médavie;
- ⇒ Autorisation de passage : Club V.T.T. Vagabond du Bas-Richelieu;
- ⇒ Autorisation de dépenses : enfonce-pieux;
- ⇒ Fauchage des abords de routes – Camille Gamelin;
- ⇒ Demande de financement – PAFFSR - projet « Devant l’école, on freine pour leur avenir »;
- ⇒ Entretien des plates-bandes – Nos Jardins d’élégance ANNULÉ;
- ⇒ Lignage de rues – octroi de contrat REPORTÉ;
- ⇒ Autorisation signature - entente relative à la protection contre l’incendie - Régie d’incendie Pierreville-Saint-François-Du-Lac;
- ⇒ Demande de prendre action – analyse hydraulique du réseau d’eau potable - Régie d’Aqueduc Richelieu-Yamaska;
- ⇒ Délégation de compétence à la MRC de Pierre-de Saurel - en matière de protection des bandes riveraines;
- ⇒ Demande de déplacement de poteau – Lot #6 414 122 – M. Luc Hervieux;
- ⇒ Le Festival de la Légende des bois – achat de supports (13) et d’étaux (4);
- ⇒ Le Festival de la Légende des bois – assemblage de supports;
- ⇒ Éclairage – patinoire – 100, rue Guilbault REPORTÉ;
- ⇒ Clôture pour le terrain de tennis – Clôture Expert.

- ⇒ Colloque annuel de la zone Montérégie-Est de l'Association des directeurs municipaux du Québec ;
- ⇒ Remplacement de lumières de rue – Électrifi-A Canada ltée;
- ⇒ Autorisation de paiement – Permafib - bandes de patinoire – grillage - surface Dek et abris des joueurs – paiement final;
- ⇒ Autorisation de paiement final – Pavages Drummond inc. – rapiéçage mécanisé;
- ⇒ Rapiéçage des routes – intervention automnale;
- ⇒ Lignage de rues – octroi de contrat;
- ⇒ Demande d'analyse et d'aménagement d'une zone tampon sur la route 132 (Marie-Victorin Est) – ministère des Transports et de la Mobilité durable;
- ⇒ Demande – programme d'aide à la voirie locale – volet redressement – sécurisation – rang Saint-Louis;
- ⇒ Mandat – Les Entreprises Pierreville – rue Guilbault – installation de ponceau pour stationnement ;
- ⇒ Achat - génératrice pour arrosage de fleurs;
- ⇒ Mandat additionnel à ALPG consultants – Dossier Péloquin & Als;
- ⇒ Autorisation d'engager la firme GIAM pour un soutien professionnel auprès de l'inspectrice en bâtiment;
- ⇒ Expertise foncière – rang de la Pointe-du-Nord-Est – Mensorès;
- ⇒ Dérogation mineure – 118, rue Centrale;
- ⇒ Demande de PIIA – 11, rue Principale;
- ⇒ Demande de PIIA – 53, rue Principale;
- ⇒ Éclairage – patinoire – 100, rue Guilbault;
- ⇒ Demande de subvention : programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) 2025-2026;
- ⇒ Achat – tableau numérique – dek hockey;
- ⇒ Achat – 2 buts – dek hockey;
- ⇒ Embauche – préposé à l'entretien de la patinoire saison 2025-2026;
- ⇒ Camp de jour – location jeux gonflables – Groupe Anim actions;
- ⇒ Demande d'aide financière pour des projets prévus au plan d'action issu de la Politique familiale municipale – programme de soutien.

Un grand merci à Véronique Meyniew et Benoît Ethier qui ont planifié la saison de la balle-donnée 2025!



Nous vous remercions de tout cœur pour votre engagement. Votre temps et votre dévouement ont un impact positif sur notre communauté. Votre passion et votre engagement sont de véritables atouts. Nous espérons que vous continuerez à être des membres précieux de notre équipe de bénévoles.

Un merci également à tous les parents bénévoles qui ont aidé Véronique et Benoît durant la saison !

INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT SAUF :

Selon le règlement RM-2017 à l'article 6.1.A.2. Il est possible de faire des feux à ciel ouvert sans autorisation aux conditions suivantes :

Allumer le feu dans un contenant incombustible d'une superficie maximale d'un mètre carré et d'une hauteur maximale des flammes d'un mètre ou dans un foyer ou un poêle conçu à cet effet;

Le contenant, le foyer ou le poêle doit être muni d'un pare-étincelle;

Le placer à une distance minimale de 6 mètres de tout bâtiment et de 3 mètres des limites arrière et latérales du terrain.

Les feux allumés dans un grill ou un barbecue sont également autorisés sans que l'autorisation de la Municipalité soit requise.



***UN PERMIS DE BRÛLAGE DOIT ÊTRE DEMANDÉ EN TOUT TEMPS AU BUREAU MUNICIPAL ET C'EST GRATUIT!**

Demande de permis

Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, agrandissement, rénovation ou autres travaux, doit obtenir préalablement un permis avant même de commencer des travaux. Donc, pour tous vos projets, prenez vous à l'avance en communiquant avec l'inspectrice par téléphone 450 789-2489 (poste 223) ou par courriel : permis@yamaska.ca.

Certains projets nécessitent l'obtention d'approbation de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et/ou de d'autres paliers gouvernementaux avant même que la Municipalité puisse émettre un permis. Ces démarches peuvent être plus longues que prévues en ces temps.

Nous vous invitons donc à communiquer avec le service d'urbanisme de la Municipalité.



Abri temporaire

Selon l'article 5.7 du règlement de zonage de la municipalité de Yamaska. Le montage des abris temporaires de style Tempo est autorisé à compter du **1^{er} octobre**.



VENTE - DÉBARRAS

Les citoyens de la Municipalité de Yamaska sont invités à effectuer une vente-débaras les **12 ET 13 OCTOBRE** sans permis.

Notez qu'en cas de pluie, les ventes - débarras seront remises à la fin de semaine suivante.

Pour les ventes-débarras organisées sur le territoire de la Municipalité et se tenant à toutes autres dates que celles mentionnées précédemment, le responsable de la vente-débaras doit se procurer un permis, au bureau municipal au coût de 20\$.



Bonjour chers amis de la FADOQ,

Nos activités du mardi seront de retour à partir du 16 septembre !!



Activités à l'horaire :



Mardi après-midi à partir de **13h30 jeux de cartes et billard.**

Nous vous invitons à notre prochain **après-midi dansant le dimanche 21 septembre dès 13h30** à la **salle Léo-Théroux** avec la musique de Yvon Daunais. Un buffet froid sera servi en fin d'après-midi.



Prenez note que nous tiendrons notre **dîner spaghetti le 19 octobre.**

Réservez votre place dès que possible!

Nous espérons que vous avez passé un très bel été et souhaitons vous voir en grand nombre à notre retour le 16 septembre.

Au plaisir de vous revoir bientôt,

Votre comité FADOQ



**** Club de Scrabble ****

Le club de Scrabble se réunira dès les 4 et 18 septembre au Centre communautaire situé au 137, rue Principale.

Un jeudi sur deux de 13h30 à 15h30

Apportez votre jeu et votre dictionnaire si vous en avez ...

Pour vous inscrire ou pour information: Francine Pélessier au 450 789-2916

ou par courriel: f.pelissier@hotmail.com

Merci à toute l'équipe d'animation 2025 du CAMP DE JOUR !

Maïthée Vivier-Cameron (animatrice en chef)

Loralie Desrosiers—Léa Villiard—Matis Desmarais

ainsi que Annabelle Joyal (bénévole)



Merci également aux enfants présents au camp de jour de cet été!

Les Journées du Patrimoine religieux

Dans le cadre des Journées du patrimoine religieux, une exposition mettra en lumière des vêtements liturgiques anciens ainsi que des objets liés aux rites funéraires d'autrefois. Cette activité permettra aux visiteurs de découvrir la symbolique et l'évolution de ces éléments, témoins des traditions religieuses et des pratiques culturelles d'une autre époque. Une occasion unique de mieux comprendre le rôle du rituel dans la vie spirituelle et sociale des communautés d'hier.

Horaire des activités:

Vendredi 5 septembre et samedi 6 septembre : 9h à 17h

Dimanche 7 septembre : 10h30 à 16h00



Visite au cimetière Saint-Michel-Yamaska

Le dimanche 21 septembre 2025 après la messe de 9h30.

La visite au cimetière aide au travail de deuil. Elle permet de regarder la mort en face pour mieux l'intégrer à la vie. Elle aide aussi à entrer progressivement dans une nouvelle relation avec nos chers disparus en gardant vif le lien d'amour qui nous unit à eux. La visite au cimetière est un beau moyen de prier pour eux et de leur témoigner notre affection et notre reconnaissance. Nous pouvons effectuer des gestes simples comme déposer des fleurs, un lumignon... Et aussi leur confier nos joies, nos peines, nos espérances, et demander leur intercession.

ZUMBA ZUMBA ZUMBA

Cours de ZUMBA les lundis à 19 h à la salle Léo-Thérroux du 15 septembre au 1er décembre . Convient à tous les niveaux de forme physique et tous les âges. Venez vous amuser dans une ambiance dynamique et conviviale!



**12 cours / 110\$ ou 10 \$ du cours à l'unité.
Paiement de 20\$ exigé dès l'inscription.**



POUR INFOS ET INSCRIPTION:

MÉLANIE 450 880-2942 OU MELETSEGE@OUTLOOK.COM

**UN MINIMUM DE 12 PARTICIPANTS EST REQUIS
POUR LA TENUE DU COURS**

Cette année l'école Yamaska accueillera 131 élèves. Voici la présentation du personnel:

Direction :	Jennyfer Gélinas
Secrétaire :	Lyne Simoneau
Concierger :	Jean-Pierre Guévin
Aide-concierger (mardi) :	Félix Darsigny
T. E. S. :	Colombe Gladu
T. E. S.	Véronique Côté
Psychoéducatrice :	Marie-Josée Ferron
Orthopédagogue :	Louis Descôteaux
Orthophoniste :	À déterminer
Psychologue :	À déterminer
Passe –Partout: (8)	Mélanie Cantara
Maternelle 001 : (10)	Anie Aubé
Maternelle 002: (13)	Caroline Chrétien
1 ^{re} année : (15)	Marie-Claude Péloquin
2 ^e année : (15)	Marie-Claude Camiré
2e et 3 ^e année : (14)	Katherine Poirier
3e année : (15)	Marie-Pier Latraverse
4e année: (15)	Myriam Cournoyer
5 ^e année : (16)	Laurie Champagne-Généreux
6 ^e année : (18)	Sophie Tremblay
Anglais :	À déterminer
Éducation physique :	Émilie Cloutier
Musique :	Edenis Diaz Macias
Service de garde :	Nancy Sauvageau
Surveillantes :	Nathalie Morel



Soyez informé immédiatement quand ça compte !!

Abonnez-vous aux Alertes municipales!

Recevez les alertes où vous le désirez selon vos besoins soit par téléphone-texto-cellulaire ou courriel

Inscrivez-vous en téléphonant au

450 789-2489 p.221

ou en visitant le site web yamaska.ca

**INSCRIVEZ-VOUS,
C'EST GRATUIT!**

Recevez les alertes municipales
où vous le désirez, selon
vos besoins



collectes
domestiques



avis d'ébullition



interruption de
l'eau potable



bris d'aqueduc



risque
d'inondation



avis
important



déneigement



indice
de feu

et plus encore!

Septembre et la rentrée...

Nous sommes déjà au travail et déployons nos énergies pour la nouvelle saison. De la nouveauté pour débiter, ça vous va?

Le mercredi 17 septembre, dès 19h au centre communautaire, une soirée musicale avec chansons de plusieurs époques et cultures vous sera présentée.

La musicienne, Mme Monique Cournoyer, avec son bagage d'expériences, puisqu'après ses études supérieures et universitaires, elle est devenue enseignante pour la Commission scolaire de Sorel-Tracy et aussi, a fait partie du chœur de l'orchestre métropolitain de Montréal durant plusieurs années. Elle a même participé à la virée avec l'orchestre de Montréal sous la direction de M. Nagano.... Cette activité du 17 septembre sera ponctuée de doux, joyeux et chaleureux moments. Une nouvelle saison commence, soyons solidaires pour avancer et nous amuser. Il est entendu que nos membres et conjoints seront conviés par nos téléphonistes. Nous comptons bien vous voir nombreux, à cette soirée! **De plus, c'est une gracieuseté de votre Association!**



Nous souhaitons « Bonne fête » à toutes celles dont c'est l'anniversaire en septembre.



Retour sur le bingo

Le jeudi 14 août dernier, s'est tenu, à la salle Léo - Thérour, le bingo Afeas auquel plus de 175 personnes y prenaient part. Des sincères remerciements s'adressent à tous les participants d'ici et d'ailleurs. Un merci inestimable va aux généreux bénévoles pour leur dévouement et collaboration. **Gratitude et reconnaissance sont pour la Municipalité de Yamaska qui n'hésite jamais à nous prêter la salle et accessoires.**

Ajoutons un merci particulier à Léo-Paul Desmarais pour toutes les heures consacrées à l'organisation, autant avant, qu'après la réalisation de ce bel évènement!

Bonne saison et à bientôt!

Diane Bibeau
Présidente



CLASSIQUE

À l'Est d'Éden, de John Steinbeck

ROMAN ADULTES

Tout ce qui reste, de Suzanne Aubry

Bondrée, d'Andrée A. Michaud

Là où chantent les écrevisses, de Delia Owens (don)

Nous étions le sel de la mer, de Roxanne Bouchard

Les clefs du silence-T.5, de Jean Lemieux

Les deux ducs de Wyndham-T.1-Le brigand, de Julia Quinn

Le manoir de la fiancée disparue-T.1-Le legs, de Nora Roberts

Nuuk-T.3 Summit-T.4, de Mo Malo

Les secrets de la femme de ménage-T.2, de Freida McFadden

Palazzo, de Danielle Steel

Kings of sin-T.1-La colère, d'Ana Huang

FAITS VÉCUS

Gaza écrit Gaza, sous la direction de Refaat Alareer

JEUNESSE

Journal d'un dégonflé-T.18-Prise de tête, de Jeff Kinney

Frigiel et Fluffy- Les origines-T.1- La chasse au trésor, de Nicolas Digard

Fanny Cloutier-T.2, de Stéphanie Lapointe

Dragon Ball-T. 7 à 10, d'Akira Toriyama

Crois-le ou non- La peau, de Sophie Allard

ENFANTS

Mini-Jean et Mini-Bulle- Les devoirs, c'est malade! d'Alex A.

Robo-Minous-Bric-à-brac à 4 pattes, de Pascal Blanchet

L'école des monstres-Hourra pour Mara! De Sally Rippin

MicroBig-Poupou aime les autobus jaunes, de Richard Petit

Les dragouilles-T.6-Les vertes de Sydney, de Maxim Cyr et Karine Gottot

Les méchants-T.5-Gaztronauts en mission, d'Aaron Blabey

Pas si bête-L'abeille à miel, de Pierre-Alexandre Bonin

BONNE LECTURE!

Andrée de Repentigny

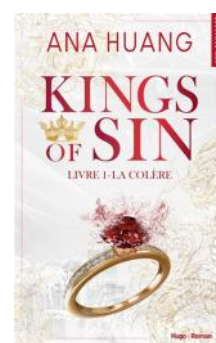
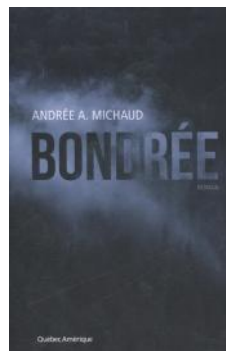
Responsable bénévole



Bienvenue!

*Nos heures d'ouverture sont les mardis
de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00*

OUVERT JEUDI DE 19h00 à 20h00



*Lors de votre visite, vous êtes invités(es) à compléter un coupon pour le tirage
d'un certificat cadeau de \$25 à la Librairie Marcel Wilkie inc.*

Nous souhaitons exprimer notre plus sincère gratitude à toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de cette édition du Festival de la Légende des Bois de Yamaska.

Merci d'abord aux bénévoles et aux employés municipaux pour leur implication, leur temps et leur précieuse aide. Votre présence et votre dévouement ont été essentiels à la réalisation de cet événement.

Un grand merci également aux élus municipaux, pour leur soutien et leur confiance, ainsi qu'aux commanditaires, sans qui le festival ne pourrait avoir la même portée.

Nous remercions chaleureusement les artistes et les artisans qui ont enrichi le festival par leur talent, leur savoir-faire et leur passion.

Nos félicitations et notre reconnaissance vont aussi aux compétiteurs qui, malgré une chaleur écrasante, ont su démontrer une détermination et un esprit sportif remarquable. Vous avez su impressionner petits et grands par votre courage et votre maîtrise des épreuves.

Un immense merci à tous les visiteurs qui sont venus découvrir le milieu sportif des bûcherons. Votre curiosité, votre enthousiasme et votre présence ont donné vie à cette belle fête.

Enfin, un merci tout particulier à mon comparse Jérémie Salvas, dont l'engagement indéfectible, le travail acharné et la passion ont été le cœur de ce projet. Rien de tout cela n'aurait été possible sans lui.

À tous, merci de faire de ce festival un événement vivant, rassembleur et inoubliable.

À l'an prochain pour une nouvelle édition encore plus légendaire !

Julie Plourde

Coordonnatrice en loisirs



LISTE DES COMMANDITAIRES

MRC de Pierre De-Saurel

Caisse Desjardins Pierre De-Saurel

Innova Électrique

Construction Sorel

Usinage Vincent

Électro-Moteurs

Scierie Bois St-François

Diffusion Azimut

Kubota Drummondville

Technolaser

Soudure Éric Parent

Marché Richelieu

Noeuvie

Map Hydratation

Entreprises Pierreville

Maison du Marais

Biophare

Entreprise Steve Chagnon

Chapiteau Fleury

Service d'arbres de la Sablonnière

Jean-Bernard Émond

Louis Plamondon

Autobus Bibeau

Municipalité de Yamaska

Camille Gamelin

Pâtisserie Christophe

Location Raydan

Location FGL

Avis public d'élection

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Sylvie Viens, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants: **Du 22 septembre au 3 octobre 2025 inclusivement**

Horaires

22 septembre 2025	de 8h00 à 12h00	de 12h30 à 15h00
23 septembre 2025	de 8h00 à 12h00	de 12h30 à 15h00
24 septembre 2025	de 8h00 à 12h00	de 12h30 à 15h00
25 septembre 2025	de 8h00 à 12h00	de 12h30 à 15h00
29 septembre 2025	de 8h00 à 12h00	de 12h30 à 15h00
30 septembre 2025	de 8h00 à 12h00	de 12h30 à 15h00
1 octobre 2025	de 8h00 à 12h00	de 12h30 à 15h00
2 octobre 2025	de 8h00 à 12h00	de 12h30 à 15h00

Attention : le vendredi 3 octobre 2025 le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 15 octobre 2025 à votre présidente d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Geneviève Forcier.

Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Sylvie Viens

100, rue Guilbault, Yamaska J0G 1X0

Téléphone 450 789-2489 poste 224

Fait à Yamaska, le 20 août 2025

Sylvie Viens

Présidente d'élection

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 2 NOVEMBRE 2025

Comment se porter candidat

Choix d'un poste

Une personne peut poser sa candidature à **un seul poste de membre du conseil** d'une municipalité.

Pour être éligible, une personne :

- doit avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la municipalité, en satisfaisant aux critères suivants en date du scrutin :
 - ◇ avoir 18 ans ou plus,
 - ◇ être de citoyenneté canadienne,
 - ◇ ne pas être frappée d'une incapacité de voter;
 - ◇ ne pas avoir été reconnue coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse,
 - ◇ être dans l'une ou l'autre des situations suivantes :
 - ◆ Être domiciliée ou domicilié sur le territoire de la municipalité et au Québec depuis au moins six mois, soit depuis le 2 mai 2025 au plus tard,
 - ◆ être, la ou le propriétaire d'un immeuble ou l'occupante ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis **au moins 45 jours, soit depuis le 18 septembre 2025 au plus tard** (par exemple, être propriétaire d'un chalet);
- doit résider sur le territoire de la municipalité au moment du dépôt de sa candidature;
- ne doit pas être dans une situation d'inéligibilité.

Il est de votre responsabilité de vérifier si vous répondez aux conditions d'éligibilité à un poste de membre du conseil de votre municipalité.

Formulaire à obtenir

On peut se procurer le formulaire de déclaration de candidature au bureau du président d'élection de la municipalité au 100, rue Guilbault à Yamaska.

Période pour déposer sa candidature

La période pendant laquelle une personne peut déposer sa déclaration de candidature dûment remplie, accompagnée des documents appropriés, au bureau du président débute le **22 septembre 2025 au 3 octobre 2025 avant 16h30**.

Candidatures et résultats

Les noms des candidates et des candidats seront rendus publics à compter du 22 septembre 2025 jusqu'au 3 octobre 2025.

Les noms des élus sans opposition seront rendus publics à la suite de la fermeture des mises en candidature.

Recrutement de personnel électoral

Toute personne majeure et responsable intéressée à faire partie du personnel électoral lors du scrutin du

2 novembre 2025 peut déposer sa candidature auprès de madame Sylvie Viens, présidente d'élection, de l'une des façons suivantes :

Par courrier ou en personne

Municipalité de Yamaska
100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Par courriel
info@yamaska.ca

Vous pouvez vous procurer le formulaire d'embauche au bureau municipal ou par courriel info@yamaska.ca

Certaines des personnes intéressées pourront également travailler lors du vote par anticipation, qui se tiendra dimanche le **26 octobre 2025**.

Toute information supplémentaire peut être obtenue au bureau municipal au **450 789-2489 Poste 221**.





VIVEZ UNE AVENTURE HUMAINE ! DEVENEZ UN PARRAIN OU UNE MARRAINE !

Depuis plus de 40 ans, le Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu oeuvre dans la communauté en favorisant l'intégration sociale de personnes présentant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme ou un trouble de santé mentale, principalement par le jumelage avec un citoyen bénévole.

Clientèle : à partir de 12 ans

Services offerts : parrainage avec un citoyen bénévole, activités ponctuelles, sorties d'intégration, voyages d'intégration

Chaque jumelage est unique. Vous bricolez ? Vous jouez aux quilles ? Vous préférez la peinture ou la marche en forêt ? Vous serez jumelé avec une personne qui appréciera aussi ces activités. Quelques heures par mois peuvent faire une différence !

450 464-5325 info@pcvr.ca www.pcvr.ca



Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
2 OCTOBRE 2025 À 19H00
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RY-79-2015-16 (2025)
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT RY-79-2015-16 (2025)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 8 juillet 2025, le conseil de la Municipalité de Yamaska a adopté le premier projet de règlement cité précédemment.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 octobre 2025 à 19h00, au pavillon communautaire, situé au 100, rue Guilbault à Yamaska et au cours de cette séance, il sera expliqué la teneur du projet de règlement et les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer pourront alors le faire.

Le projet de règlement de zonage numéro RY-79-2015-16 (2025) modifie le règlement de zonage no RY-79-2015 afin d'autoriser un nombre de roulotte saisonnières supplémentaires sur les propriétés construites dans les zones Hv.2 et Hv.3.

Le projet de règlement de zonage contient des dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 100, rue Guilbault à Yamaska durant les heures normales d'ouverture et sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.yamaska.ca

Le projet de règlement de zonage touche les zones : Hv.2 et Hv.3



Donné à Yamaska, ce 17 juillet 2025

Sylvie Viens
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
2 OCTOBRE 2025 À 19H00
PROJET DE RÈGLEMENT RY-2025-127

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT RY-2025-127

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue 8 juillet 2025, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement de contrôle intérimaire numéro RY-2025-127 à assurer l'approvisionnement en eau potable pour les nouveaux développements du secteur du périmètre d'urbanisation de Yamaska

Le règlement a pour objet d'assurer l'approvisionnement en eau potable des nouveaux développements prévus dans le périmètre urbains et desservis par l'aqueduc, en y limitant, entre autres, les travaux de prolongement de réseau, les opérations cadastrales, les nouvelles constructions de plusieurs unités

Ce projet de règlement, conformément à la loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue le 2 octobre 2025 à 19h00, au pavillon communautaire, situé au 100, rue Guilbault.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, la mairesse ou une personne désignée par celui-ci expliquera le projet de règlement RY-2025-127, les caractéristiques du projet, les conditions applicables à celui-ci, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau de la municipalité, durant les heures de bureau, à compter de ce jour.

Donné à Yamaska, ce 17 juillet 2025

Sylvie Viens

Directrice générale et greffière-trésorière



LIGNE D'INTERVENTION
24/24 H
450 746-0303
1 866 APPELLE

LA TRAVERSÉE
CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

- Intervention téléphonique
- Hébergement de crise
- Suivi post-crise
- Groupe de soutien
- Formations
- Ateliers de sensibilisation

MRC De Pierre de Sorel

120, Chemin Sainte-Anne, Sorel-Tracy, QC J3P 1J8
Ligne d'intervention 24/7 : 450 746-0303 - 1 866 APPELLE cpslatraversee.ca  Suivez-nous sur Facebook



**** RELEVÉ DE COMPTEUR D'EAU ****

Du **1^{er} septembre au 31 octobre** est le temps pour tout propriétaire de nous transmettre la lecture du compteur d'eau qui se retrouvera sur le prochain compte de taxes.

- ⇒ Veuillez retourner la feuille réponse d'ici le 31 octobre au bureau municipal ;
- ⇒ Soit par la poste ou dans la boîte extérieure, au 100, rue Guilbault, Yamaska (Québec) J0G 1X0;
- ⇒ Via le formulaire en ligne sur le site yamaska.ca à l'onglet « compteur d'eau » en haut de la page;
- ⇒ Pour ce faire, il vous faudra avoir en main votre dernier compte de taxes, pour avoir le matricule de votre propriété qui sera inscrit dans le haut de la page sous UNITÉ D'ÉVALUATION

**** Que votre propriété soit dotée d'un compteur intelligent ou non, vous devez envoyer votre lecture de compteur d'eau. ****

À défaut de recevoir la lecture de la consommation de votre compteur d'eau, la consommation de l'année sera majorée de 30% .



LECTURE DE LA CONSOMMATION

VOUS DEVEZ INSCRIRE TOUS LES CHIFFRES INCLUANT LE ZÉRO À LA FIN)

M³ ☐

ou

Gallons ☐

Nom du propriétaire : _____

Adresse de la propriété ou se trouve le compteur : _____

Numéro de téléphone: _____

Date de la lecture: _____

Problème à signaler: Buée ☐ Fuite ☐ Autre: _____

Maison inhabitée: ☐

Transport scolaire & voyages spéciaux



Jasmin Bibeau
Propriétaire
Cell.: 450 880-1430

188 Mgr Parenteau
Yamaska, Qc J0G 1W0

Tél.: 450 789-0757
Fax: 450 789-5693

Courriel: info@autobusbibeau.ca

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ri@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



LOUIS PLAMONDON

Député de Bécancour | Nicolet | Saurel | Alnôbak

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca



www.louisplamondon.com



[LouisPlamondon.depute](#)

Prenez rendez-vous en ligne

Avec AccèsD,
c'est simple
et rapide

Planifiez une rencontre avec
une conseillère ou un conseiller,
à distance ou en personne,
à l'heure qui vous convient.

Repérez le bouton  dans AccèsD.



Desjardins

Septembre 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mécredi	Judi	Vendredi	Samedi
	1 Fête du Travail Bureau municipal fermé	2 Biblio De 14h à 16h et de 19h à 20h Voir p. 11	3   	4 Biblio De 19h à 20h Scrabble Voir p. 7	5 Église	6
7	8	9 Biblio Conseil municipal (à 19h au Pavillon communautaire)	10  	11 Biblio De 19h à 20h	12	13 Grande Épluchette 15h00
14	15 Zumba	16 Biblio	17 Afeas 19h00 (p. 10)  	18 Biblio De 19h à 20h Scrabble	19	20
21 Danse Âge D'or (p. 7) Visite au cimetière (p.8)	22 Zumba Début du dépôt de déclaration Élections (p.13)	23 Biblio	24  	25 Biblio De 19h à 20h	26	27
28	29 Zumba	30	31   Encombrants Bac brun	 Bac noir  Bac bleu		

ÉCOCENTRE



3145, rue Joseph-Simard
Sorel-Tracy

(sortie 135 de l'autoroute 30 – chemin du Golf)
Téléphone: 450 908-0784

- Résidus de construction, de rénovation et de démolition: gypse, brique, béton, bois, bardeaux d'asphalte, portes et fenêtres, armoires, vanités, etc.
- Résidus domestiques dangereux de type résidentiel : huiles, peintures, dissolvants, bonbonnes de propane, néons, aérosols, chlore, batteries, extincteurs, etc.
- Appareils électriques et électroniques : téléviseurs, ordinateurs, imprimantes, appareils photo, cellulaires, fils électriques, etc.